



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### Identification de l'organisme acheteur :

**VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION** - Monsieur le Président - Espace Saint Germain, Bâtiment ANtarès, 30 Avenue Général Leclerc, 38200 VIENNE - Tél : 04 74 78 32 10 -  
mèl : marches@vienne-condrieu-agglomeration.fr  
web : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr>  
SIRET 20007701400013.

**Groupement de commandes** : Non.

**L'avis implique un marché public.**

**Objet** : **INSPECTION ET TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RESEAUX EU ET AEP EN ENCORBELLEMENT A LA CONFLUENCE RHONE-GERE.**

**Référence acheteur** : 26VCA05.

**Type de marché** : Travaux.

**Procédure** : Procédure adaptée ouverte.

**Technique d'achat** : Sans objet.

**Lieu d'exécution** : Territoire de la ville de Vienne, 38200 Vienne.

**Durée** : 12 mois.

**Description** : Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre est passé sans montant minimum et avec un montant maximum de 250 000 euros HT sur la durée totale du marché (toutes périodes confondues). L'accord-cadre démarre à la notification du marché. La période initiale est d'un an et peut-être reconduite 3 fois un an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. L'accord-cadre donnera lieu à l'émission de bons de commande.

### Classification CPV :

Principale : 45259000 - Réparation et entretien d'équipements.  
Complémentaires : 45232150 - Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau, 45232151 - Travaux de remise à neuf de conduites d'eau, 45232410 - Travaux d'assainissement.

### Forme du marché :

**Prestation divisée en lots** : non.

**Les variantes sont exigées** : Non.

### Conditions de participation

Formulaire DC1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnel + Assurance responsabilité civile décennale Références sur des travaux spécifiés : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin).

Formulaire DC2 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2).

Références sur des travaux spécifiés : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin).

Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité : Certification en l'hyperbarie (au regard de l'arrêté du 29 septembre 2017 relatif à la certification d'entreprises réalisant des travaux hyperbares) mention A Cofrac ou autres organismes.

**Marché réservé** : NON.

**Réduction du nombre de candidats** : Non.

**La consultation comporte des tranches** : Non.

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui.

**Visite obligatoire** : Non.

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Renseignements d'ordre administratifs** : Commande publique.

**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur** : Oui.

**Dépôt dématérialisé** : Activé.

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite.

**Remise des offres** : **15/06/26 à 12h00 au plus tard.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français.

### Renseignements complémentaires :

Les prestations sont réglées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. Délai global de paiement de 30 jours. Prix révisables dans les conditions établies au CCAP. Retenue de garantie établie dans les conditions fixées au CCAP. Avance versée dans les conditions établies au CCAP. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : ressources propres des budgets eau potable et assainissement. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. La transmission par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). Le pouvoir adjudicateur applique le principe «Dites-le nous une fois». Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

**Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.**

**Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info/> Envoi à la publication le : 19/05/26.**